

L'écho des retraités

Edité par les sections CGT METAUX 31



Nous sommes de toutes les luttes...

Oui, le virus du Covid circule, oui nous devons respecter scrupuleusement les gestes barrière particulièrement nous les retraités et les personnes âgées car nous sommes les principales victimes de cette pandémie avec 80 % de décès Covid dont la moitié réside en EHPAD.

Mais aussi grave soit-elle la pandémie ne peut cacher la dégradation de notre système de santé au point de recourir aux mensonges d'État avec le manque flagrant de masques et non gratuits (il disait au début ça ne sert à rien), le manque flagrant de lits de réanimation, le manque flagrant de respirateurs, le manque flagrant de tests...

Mais surtout le manque flagrant de personnels soignants, avec maintenant le couvre-feu car rien n'a été engagé par le gouvernement depuis le déconfinement; au contraire des lits ont été supprimés dans certains hôpitaux, des démissions de soignants se multiplient et le Ségur de la santé est un échec.

Nous qui savons combien un service public de qualité est indispensable, nous n'accepterons pas sa dégradation et lutterons toujours pour le défendre avec une première participation à l'action du 15 octobre. Nous n'accepterons pas non plus le blocage de nos pensions, la régression de notre pouvoir d'achat, le « forfait urgence », nous ne sommes pas des nantis comme certains le laissent entendre, nous pouvons même dire que la misère gagne du terrain au moment où les plus riches ont vu leurs fortunes progresser de 27 %.

Au plan industriel, oui nous sommes inquiets, Airbus, Latécoère, Liebherr, Thales l'ensemble des sous-traitants, tous annoncent des centaines, des milliers de suppressions d'emplois.

Pour les directions d'entreprises nous pouvons dire que le COVID-19 est une bonne excuse pour justifier les restructurations engagées bien avant la pandémie, certaines prévoyaient des fermetures d'usines comme Bridgestone aujourd'hui, d'autres des délocalisations, des pans entiers de production, d'unités de recherche comme dans l'aéronautique.

Nous avons été hier de toutes les luttes pour défendre l'aéronautique, ses programmes ses emplois, aujourd'hui nous serons aussi de toutes les luttes en cours et à venir aux côtés des actifs pour développer l'industrie et l'emploi, notre protection sociale, notre Sécurité Sociale qui fête cette année ses 75 ans.

Nous contribuerons à participer à la mobilisation indispensable pour une autre issue que la récession, l'austérité et la casse, avec nos propositions CGT.

De tout cela nous voulons en débattre ensemble au cours d'une prochaine assemblée de syndiqués, quand les conditions le permettront, car les luttes ne s'arrêtent pas, nous en serons toujours partie prenante.

Yves Bize

AÉRONAUTIQUE

face à la situation industrielle et sociale.


**AVIS CGT SUR LE PLAN DE
RESTRUCTURATION DANS
LES ENTREPRISES DU
GROUPE AIRBUS**

Depuis le début de la procédure d'information/consultation aucun élément concret et factuel n'a permis de justifier le nombre des suppressions d'emplois décrétées par la direction. Les livres II de chacun des PSE sont complètement vides. Tout repose sur la baisse des livraisons actuelles. Or Airbus c'est 10 ans de carnet de commande; 7500 avions à construire; un plan de soutien à la filière de 15 milliards; des enjeux à relever pour une aviation décarbonnée... et pourtant Airbus détruit des emplois. Dans l'Espace, malgré des prises de commandes records, les suppressions d'emplois sont maintenues!

D'ores et déjà, dans Airbus et dans la filière aéronautique, des milliers d'intérimaires et de salariés sous-traitants ont perdu leur travail. Le très mauvais signal envoyé par Airbus a déclenché, par effet domino, restructurations et licenciements dans toute la filière.

Derrière chaque emploi, il y a un savoir-faire. La casse des emplois est une catastrophe sociale mais aussi industrielle. Par ses décisions dogmatiques, la direction d'Airbus est en train de transformer une crise conjoncturelle en crise structurelle.

Le transport aérien traverse une zone de turbulence et les incertitudes sont nombreuses. Il y a une baisse indéniable d'activité pour une période dont personne ne peut prédire la durée. Le rapport des experts table sur un retour du trafic à 100 % en 2023.

Ce tassement temporaire de l'activité devrait être compensé par du chômage partiel longue durée rémunéré à 100 % ou par une réduction du temps de travail sans perte de salaire pour maintenir l'emploi et les compétences. Cette période doit aussi être mise à profit pour mener des actions de formations qualifiantes.

C'est ce qui permettrait de maintenir les capacités de cette filière stratégique pour faire face lors du retour à la pleine activité sans une intensification des rythmes de travail avec les risques induits sur la santé des salariés et sans relancer les délocalisations pour pallier aux défaillances des sous-traitants locaux.



Et que dire des risques pris sur la qualité des produits si des savoir-faire sont perdus.

La CGT revendique que les départs de salariés en retraite anticipée soient tous compensés par des embauches. Ainsi Airbus contribuerait à répondre aux attentes des jeunes de tous niveaux de qualification et profiterait de la période de baisse de charge pour les former.

Airbus profite de la situation pour détruire l'emploi dans sa volonté de rassurer le « marché » des spéculateurs boursiers. Depuis deux décennies des milliards d'euros, fruit du travail des salariés, ont été distribué aux actionnaires et aux cadres dirigeants par le biais de dividendes, de stock-options et d'opérations d'achat/destruction d'actions.

Aujourd'hui en s'appuyant sur un chantage à l'emploi, Airbus veut remettre en cause des conquises sociales avec une négociation sur un accord de performance collective. Il faudrait encore une fois augmenter la compétitivité, c'est-à-dire la productivité des salariés !

Pourtant les salariés ont déjà payé un lourd tribut à la crise sanitaire (congés forcés, rattrapage d'heures, activité partielle...) par des accords signés sans contrainte ni contrepartie. La CGT n'accompagnera pas de nouvelles mesures qui dégraderaient les conditions de travail. La CGT s'oppose au gel salaire. C'est par des augmentations de salaire que l'on évitera la récession économique et la mise en péril des régimes sociaux qui démontrent aujourd'hui toute leur efficacité.

L'avenir du groupe passe par une capacité à se maintenir à la pointe d'un secteur exigeant. Cela passe par des investissements continus. En premier lieu, il faut mettre fin aux tergiversations sur l'implantation de la chaîne A321 à Toulouse.

Par ailleurs, en 2016, la CGT du groupe Airbus se mobilisait pour l'aéronautique du futur. Elle appelait les salariés à se rassembler devant le siège du groupe pour une augmentation des budgets de R & D pour préparer le successeur de l'A320. La CGT persiste dans cette revendication et demande qu'Airbus engage des investissements pour abonder les aides publiques. Pour assurer un avenir à l'aéronautique française et européenne qui réponde aux besoins des populations dans le respect de l'environnement, il y a besoin de relancer des projets ambitieux.

Pour conclure, la CGT ne peut qu'émettre un avis négatif sur le plan de suppression d'emplois.

Déclaration au CGA-F Airbus, le 8 octobre 2020



Accord de performance collective...



**ZÉRO GARANTIE SUR
LES LICENCIEMENTS,
ACCORD DE PERFORMANCE
COLLECTIVE GARANTI
POUR TOUS !**

La signature des accords Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et Activité Partielle Longue Durée (APLD) a été annoncée à grand renfort de médias. La CGT a refusé de signer des accords qui ne protègent pas contre les licenciements, qui ne préservent pas l'emploi et les savoir-faire, qui s'en prennent aux statuts des salariés. D'ailleurs, nous attendons toujours la déclaration officielle de la direction sur un engagement zéro licenciement.

**Aucune garantie dans l'accord de PSE
pour le zéro licenciement sec.**

L'accord PSE prévoit seulement des points d'étape pour mesurer l'avancement des mesures de départ volontaire, et l'extension éventuelle de la phase au volontariat.

**Prochaine étape, la signature de l'Accord
de Performance Collective (APC) !**

L'accord PSE prévoit aussi l'ouverture des négociations de l'accord de performance collective (APC). Pourquoi faire ? Pour financer les départs à la retraite, pour combler le « reste à faire », c'est-à-dire les dernières suppressions de poste et enfin pour la soi-disant compétitivité, alors qu'actuellement Airbus se retrouve seul sur le marché des mono couloirs. En somme, la direction d'Airbus demande à ceux qui restent de payer pour ceux qui partent !

Négociations, retour à la norme !

A Airbus, nous avons l'habitude de ces négociations, avec les menaces de ne pas signer qui s'affichent dans la presse, pour accoucher au final d'une souris !

Alors que le dispositif APLD (pourtant financé par l'état) était l'opportunité de préserver l'intégralité des emplois et des compétences, comme le montrait le rapport d'expertise. C'est ce que la CGT a proposé dans un



DANGER ! à Airbus comme ailleurs.

courrier aux autres organisations syndicales. Au final c'est un accord APLD au rabais qui exclut 20 000 salariés cols blancs de son périmètre, qui entérine la baisse de 16 % de la rémunération des heures de chômage partiel par rapport au taux plein et une dégradation des horaires de travail.

**APLD pour 100 % des salariés
= 4292 emplois sauvés
(Expertise du cabinet Stratorg).**

Les mesures d'âge (retraite aidée et retraite anticipée) et APLD auraient été suffisantes pour sauver les emplois. La stratégie de la direction d'aller au-delà est validée par ces accords.

L'acceptation de l'APLD en l'état renforce la position de la direction dans la négociation de l'APC qui pourra d'autant plus utiliser dans cette négociation le chantage à l'emploi pour atteindre son objectif de rentabilité au travers des diminutions des acquis sociaux.

Nous appelons les salariés à demander des comptes sur la réalité des accords signés, qui les emmène vers l'annualisation et l'augmentation du temps travail, le gel des salaires jusqu'en juin 2022, la baisse des subventions CE déjà perceptible avec le passage de 800 € à 500 € pour les vacances.

**La CGT continuera de dénoncer ces accords qui vont
à l'encontre de l'intérêt des salariés!**

14 octobre 2020



AÉRONAUTIQUE

Les retraités concernés par le développement



**LES RETRAITÉ-E-S CGT
DE LA MÉTALLURGIE
MOBILISÉ-E-S POUR L'AVENIR
DE L'AÉRONAUTIQUE ET
DE LA JEUNESSE EN OCCITANIE.**

Hier, salariés, aujourd'hui retraités, nous avons participé à la création de richesses et aux luttes sociales pour la défense et le développement de l'aéronautique et du spatial sur notre région et dans notre pays, pour le hisser au premier rang mondial.

Toulouse « berceau de l'aéronautique », riche de son histoire sociale, de son potentiel industriel, humain, de recherche, peut et doit surmonter cette crise pour le progrès social et environnemental.

En effet nous avons connu des périodes difficiles, des restructurations ; par exemple dans les années 1970 avec la menace de 8000 suppressions d'emplois, mais nos luttes, soutenues par l'opinion publique, appuyées par les acteurs de la vie économique et sociale régionale, par les élus ont porté leurs fruits.

Nationalisation de l'aéronautique toulousaine en 1937, occupation en mai 1968, manifestations, meetings en 1973 où la CGT fait de l'aéronautique une cause nationale avec le développement de Concorde, actions contre la privatisation en 1998...

Par nos propositions CGT et nos mobilisations, nous avons mis en échec les Directions et permis de lancer de nouveaux avions (de l'innovant Concorde jusqu'à l'A320, ce dernier fut lancé en 1982, sous la responsabilité du Ministre des transports Charles Fitterman.)

Les retraité-e-s de l'aéronautique et de la métallurgie partagent et soutiennent les propositions de la CGT pour une reconquête des entreprises publiques et nationalisées autour des besoins fondamentaux dans le respect de l'environnement et de la planète.

Le transport aérien, complémentaire des autres mobilités, s'inscrit dans l'avenir, il participe aux échanges entre les peuples et les cultures, il est indispensable d'investir le débat pour la relocalisation et la reconquête industrielle



industriel et l'avenir de la jeunesse

dans notre pays, pour la nationalisation de ce secteur stratégique avec la place des salariés dans la gestion et les orientations et cela dans le cadre de coopérations européennes et mondiales.

Cela doit s'accompagner d'un engagement financier de l'Etat et d'engagements concrets des industriels dans la recherche et le développement de nouvelles technologies moins polluantes et pour l'aéronautique dans les avions du futur. Les aides publiques doivent être orientées vers des investissements utiles, l'emploi et le social et non pour licencier. Dans l'immédiat il faut préserver les emplois des salarié-e-s des donneurs d'ordre et des sous-traitants, réduire le temps de travail sans perte de salaire, développer la formation pour répondre aux besoins futurs, assurer aux milliers de jeunes diplômés et apprentis des débouchés sur notre région.

Aussi les retraité-e-s CGT de la métallurgie sont concernés par la gravité de la situation dans l'aéronautique, qui peut avoir des conséquences sur l'emploi, sur nos droits à la retraite et nos pensions, sur l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Unis et solidaires avec les actifs, convaincus que « les jours heureux » sont possibles aujourd'hui par notre mobilisation et nos luttes.

Les retraité-e-s CGT de la métallurgie seront présents dans toutes les initiatives à venir et en cours, comme le 9 juillet prochain avec la journée régionale d'action interprofessionnelle CGT en Occitanie pour l'avenir des emplois et des territoires.

*La CGT Retraités Métallurgie
Toulouse, le 30 juin 2020*



AÉRONAUTIQUE

Luttes d'hier et d'aujourd'hui

**ACTIFS, RETRAITE-E-S, JEUNES,
PRIVE-E-S D'EMPLOIS...
TOUS RASSEMBLES CONTRE LE CHOMAGE
ET POUR LE PROGRES SOCIAL EN OCCITANIE.**

Depuis 60 ans, ceux qui restent des plus anciens, sont de tous les combats, derrière la banderole CGT-Retraité-Airbus, ils ont participé aux luttes victorieuses des années 1970-1980 et sont accompagnés aujourd'hui par de plus jeunes retraités.

Comme les salarié-e-s, avec les syndicats CGT d'Airbus, de Latécoère, de Liebherr, de Safran, de Thalès et autres, les retraité-e-s et futurs retraité-e-s sont concerné-e-s par la situation dans l'Aéronautique.

Tout comme le sont les populations de nos régions, les précaires, et surtout les jeunes, une jeunesse qui pourrait espérer dans la continuation et le développement de cette filière d'avenir, avec des retombées sur l'ensemble de l'économie régionale et nationale.

Les 300000 emplois que génèrent Airbus, sont bien les résultats de plus de 80 ans de travail, de luttes sociales et industrielles souvent victorieuses menées par la CGT (parfois seule) et cela malgré les répressions et les discriminations avérées.



Ces acquis bénéfiques à tout le pays, aux régions Aéronautiques, Occitanie en tête, se-raient aujourd'hui remis en cause par un redéploiement mondial que le PDG d'Airbus fixe dès 2021 pour réaliser un nouveau format d'entreprise. Les retraités d'Airbus sont concernés au-delà de la remise en cause de ce que nous avons mis des décennies à acquérir et bâtir.

La qualité de nos vies est fonction de celle de nos enfants, petits-enfants, de ceux de nos parents, nos amis, nos voisins; vivre d'un travail rémunéré, pour les plus jeunes avoir de bonnes perspectives. C'est pourtant l'inverse qui est envisagé. Pour la première fois dans l'histoire, le PDG d'Airbus entend, par les licenciements « expliqués ou non contraints », supprimer 15000 emplois dont 3500 à Toulouse. Alors que plus de 7500 avions sont à construire, soit près de dix ans de travail mais où seront-ils produits ?

Dans une interview, Guillaume Faury (PDG) rapporte que c'est bien avant le Covid 19, « qu'Airbus réfléchissait à une réduction significative du format de notre entreprise ». Est-ce à une nouvelle restructuration que l'on veut utiliser l'argent public ? Pour licencier et supprimer des postes en fabrication et au montage qui sont l'équivalent de deux chaînes de fabrication et montage.

C'est d'avenir immédiat qu'il s'agit. La Covid-19 est un moment difficile mais passager. De telles crises ont, dans un passé récent (que nombre d'entre nous ont vécu), trouvé des solutions sociales, avec les organisations syndicales. Aux mesures de chômage partiel et des mises en retraite (jusqu'à 56 ans et 6 mois) auxquelles s'ajouteront aujourd'hui la revendication CGT: une RTT sans perte de salaire et maintenant réclamée par des syndicats euro-péens.

Refusant les solutions syndicales et les mesures que préconise la CGT pour préserver l'emploi et l'industrie « Airbus » profite de sa crise pour entériner une délocalisation de nos industries, mettant en péril des dizaines de milliers d'emplois en France, à Toulouse, et l'avenir immédiat des salarié-e-s du réseau de sous-traitants et fournisseurs.

Les conséquences de la situation à airbus

A ce jour dans les secteurs du commerce et des services des licenciements sont annoncés. A Auchan, par exemple, 1 500 (plusieurs centaines à Toulouse), avec comme prétexte



les conséquences des licenciements et des mesures programmés dans les usines aéronautiques.

Dans les entreprises de sous-traitance, les chefs d'entreprises ont pris le devant, sans attendre les perspectives d'avenir. Partout sont proposés des APC (Accord de Performance Collective) comme à Airbus dernièrement ou plutôt (Accord de Pauvreté Collective), avec des baisses de salaires ou d'acquis sociaux, par exemple entre 12 et 20 % de perte de salaire chez Altran, soit des licenciements, soit carrément du chômage.

De nombreux restaurants licencient, ferment, à cause des mesures sanitaires et des moyens restreints de la clientèle modeste dont les retraités.

L'argent public, les aides publiques ne doivent pas servir à financer les licenciements mais à préserver l'emploi et notre industrie.

Les retraités CGT solidaires des 8000 manifestants d'Airbus en juillet dernier, derrière la banderole « NON AUX LICENCIEMENTS », s'opposent avec toute la CGT, aux licenciements camouflés.

Sous prétexte de la crise (passagère) de la Covid-19, des premiers licenciements aux « suppressions d'emplois », ne seraient qu'un début estimant à 50 000 les suppressions nécessaires...

Ne tolérer aucune suppression d'emploi aujourd'hui, c'est stopper et prévenir l'hémorragie à venir.

Qui va construire les 7584 Airbus et où ? Une chaîne de montage attend à Atlanta, une autre est en cours en Chine. Que vont devenir les 20 000 ingénieurs, techniciens, ouvriers et employés si les infrastructures laissées vacantes par l'A380, ne seront pas utilisées pour une nouvelle chaîne d'Airbus, notamment l'A321, comme envisagé ?

Conserver une position favorable pour l'avenir des l'emploi, des salaires et de l'économie régionale.

Les perspectives d'avenir existent : les commandes d'Airbus, assurent des charges de travail pour des dizaines d'années. Oui la CGT, toute la CGT doit être à l'offensive. Elle est seule à avancer des solutions sociales et industrielles qui assurent le maintien des potentiels techniques et humains, mieux qui les renouvellent et les rajeunissent, avec pour mission immédiate l'amélioration des impacts énergétiques et

environnementaux avec par exemple des études d'un avion à zéro CO₂.

Ces solutions proposées et défendues de la Confédération jusqu'aux syndicats de base sont valables pour l'ensemble des acteurs de la construction aéronautique et au-delà :

- une diminution du temps de travail (32 heures) et une augmentation significative des salaires et pensions.
- un temps de formation pour tous, avec pour objectif, amélioration de la qualité et des performances en énergie et nuisances, l'amélioration des conditions de travail.
- pérenniser et rajeunir le potentiel humain et technique en embauchant les jeunes diplômés et formés pour l'industrie aéronautique,
- en permettant les départs à la retraite dès 60 ans, voire 59 ou 58 ans si nécessaire, Cela n'est pas nouveau, mais très efficace.

Ces mesures pourraient éviter le chômage partiel, préserver l'emploi et l'avenir, quant à leur financement, une partie des 40 milliards de dividendes des actionnaires y subviendrait.

Nous pourrions les faire aboutir par les luttes et avec toute la CGT de notre département, de la région et nationalement. Nous avons vécu en notre temps une situation similaire, un plan de démantèlement et 8000 suppressions d'emplois. Bien qu'évincés du CE par la voie patronale, et minoritaires à Toulouse, écartés de toutes négociations, et en absence de charges de travail.

Et pourtant nous avons gagné avec toute la CGT, l'appui de l'opinion publique toulousaine, des mouvements de jeunesse, des partis politiques, des associations.

Comme toujours la CGT, dans ces situations, propose d'agir plutôt que de subir et privilégie le choix de l'offensive. Les retraités seront donc toujours présents.

Contribution de Maurice Biard.

La mutualité victime du Coronavirus à Airbus ?

Il y a une douzaine d'années, MUTAERO, première mutuelle de l'Aérospatiale créée en 1938 par des camarades de la CGT, était évincée du contrat collectif mis en place au sein du groupe Airbus au profit de la MSAé, mutuelle gérée par le Syndicat FO à Marignane. Il fallait satisfaire le syndicat Force Ouvrière.

En 2020, la Direction d'Airbus franchit une nouvelle étape au profit d'IPECA, institut de prévoyance initialement créé dans l'aéronautique pour couvrir la complémentaire santé des cadres avec participation importante des employeurs à la cotisation à cet organisme.

Du fait que les employeurs participent largement à toutes les cotisations de santé par le biais des Contrats Collectifs généralisés depuis 2016, ces derniers se réservent le droit de choisir l'organisme qui leur convient le mieux, en éliminant progressivement les mutuelles des contrats collectifs d'entreprise.

Ainsi à Airbus, la direction franchit une nouvelle étape, sous le prétexte de « consolider la protection sociale des salariés des filières aérospatiales françaises », la mutuelle MSAé cède sa place au profit d'IPECA Prévoyance.

Cette fusion a été contractualisée par l'Assemblée Générale du 2 septembre 2020 avec transfert du portefeuille d'assurance (individuel et collectif) de la MSAé vers IPECA PREVOYANCE, ainsi que le transfert de sa gestion. L'ensemble du personnel MSAé sera transféré administrativement à l'IPECA.

Une nouvelle étape est donc franchie au sein d'Airbus pour que la direction ait la main mise sur toute la protection sociale au sein du groupe. Quelle sera la prochaine étape ? Remise en cause de la participation de l'employeur aux Comités d'Entreprise (CSE) ? C'est envisagé, affaire à suivre...

Gisele Sabatte



Les retraité-e-s encore frappé-e-s au porte-monnaie ?

Dans son rapport remis au gouvernement le 15 septembre, l'inspecteur général des Finances Laurent Vachey veut faire payer l'aide à l'autonomie en grande partie par les personnes en retraite elles-mêmes !

Le rapport accumule les moyens de pressurer davantage les retraité-es, ce qui aura de graves conséquences sur le pouvoir d'achat et le montant des pensions :

- Nouvelle augmentation de la CSG qui passerait de 8,3 à 9,2 % et augmentation de la part de CSG non-déductible dans les pensions (800 millions d'euros), cela représente une autre manière d'augmenter le poids de la CSG.

Ce coût de massue viendrait après celui du 1^{er} janvier 2018 qui a diminué les pensions de 1,1 %, dans une période de gel des pensions. Depuis l'arrivée du Président E. Macron, qui s'est fait élire sur la promesse « Avec moi, le pouvoir d'achat des retraité-es sera maintenu », les pensions ont perdu 5,5 % de pouvoir d'achat !

- Retraité-es rendus imposables ou subissant une augmentation des impôts par la réduction du plafond de l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu (1,5 milliard d'euros). Cette augmentation des impôts mettrait fin à la volonté d'alléger la charge fiscale des retraité-es aux revenus modestes. Ce serait accroître les inégalités.
- Durcir les critères d'attribution de l'APA, c'est inadmissible alors que le Reste à Charge pour les personnes en perte d'autonomie est énorme.

Les retraité-es pourraient être pressurés, sous prétexte qu'ils n'ont pas subi le chômage partiel et que leur pension n'a pas baissé. C'est oublier que les pensions n'ont pas suivi le coût de la vie : ces dernières douze années, les prix ont augmenté de 13 %, le Smic a progressé de 20 % et les pensions nettes seulement de 8,60 %. Le récent rapport de la DRESS montre même que le niveau de vie médian des retraité-es a diminué de 1,9 %, de 1 854 € mensuel en 2017 à 1 818 € en 2018.

Cette attaque frontale contre le pouvoir de vivre des retraité-es vient après les effets catastrophiques d'une politique qui les a sacrifié-es pendant la crise sanitaire,

DÉLINQUANCE EN COL BLANC



notamment par manque de lits de réanimation dans les hôpitaux, de fourniture de protections aux personnels des Ehpad et des aides à domicile.

Les remises en cause des droits des retraité-es, qui ont travaillé et cotisé toute leur vie pour les obtenir, sont la conséquence d'une vision portée par trop de « responsables », celle de retraité-es accusés d'être improductifs, inutiles dans le meilleur des cas, parfois même de n'être qu'un coût. Même le terme « retraité » disparaît au profit de termes connotés comme vieux, personnes âgées, aînés, seniors, baby-boomers. Les retraités ont disparu des instances nationales et départementales, ils n'ont ni ministre ni même un secrétaire d'État.

Sacrifié-es pendant la crise, pressuré-es depuis des années avec une accélération depuis 2017, les retraité-es ne se laisseront pas faire. Nous exigeons une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des dépenses liées à l'aide à l'autonomie, prise en charge intégrée dans la branche maladie de la sécurité sociale, dont les recettes doivent être renforcées justement. Il faut augmenter la masse salariale en reprenant ce qui a été accaparé par les actionnaires. Il faut supprimer les exonérations de cotisations sociales, qui ne créent aucun emploi mais améliorent les dividendes. Et il faut faire cotiser l'ensemble des revenus créés par le travail dans les entreprises, dont les profits.

Olivier Jouchter (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris)

Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 av. Jean Jaurès, 93697 Pantin)

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les

Lilas) Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Francisco García (Ensemble & solidaires - UNRPA,

47 bis rue Kléber, 93400 St-Ouen)

Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

A nos camarades disparus en 2019 et 2020...

**Depuis le début de 2019,
16 adhérents à notre syndicat de retraités
sont décédés.**

Ces camarades avaient rejoint notre organisation pour la plupart dès leur entrée dans la vie active et lorsque le temps de la retraite est arrivé ils ont continué leur engagement parmi les retraités de notre organisation. Certains de ces camarades ont eu des responsabilités importantes au sein de nos syndicats, pour d'autres leur engagement a été plus discret, mais à leur façon ils ont tous combattu pour la défense de nos libertés et pour le progrès social. Ils ont porté haut les couleurs de la CGT. Nous leur rendons hommage.

André ANGLADE : Il a travaillé au service après-vente. C'était un militant sincère et dévoué, longtemps élu municipal, il était un animateur apprécié de divers mouvements sportifs.

Eladio AREVALO : Embauché à l'AERO tout en bas de l'échelle, son travail personnel lui a permis d'accéder au BE comme dessinateur. C'était un militant très engagé, seule la maladie l'a éloigné de notre syndicat à la fin de sa vie.

Yvonne BERNADOU : Elle était employée du CE aux cantines, elle est restée fidèle à son engagement, à ses convictions à une époque où les gestionnaires du CE ne rendaient pas toujours la vie facile à nos camarades.

Pierre CASTAING : Il était ajusteur à la maquette, son engagement et sa fidélité a été sans faille à notre syndicat.

Jean NAVALS : C'est un très grand militant qui nous a quittés. Depuis son embauche à l'aéro au début des années soixante il a été à la tête de toutes les luttes, de tous les combats pour le progrès social et la défense des travailleurs. Il a été de nombreuses reprises élu délégué du personnel. Très engagé au PCF, il était un fin connaisseur de la vie politique, plusieurs fois élu conseiller municipal à Fonsorbes. Malgré son désir son épouse KATIA n'a pas pu nous rejoindre, elle est décédée il y a quelques semaines.

Claude LARROQUE : Agent logistique à St-Martin c'était un militant passionné. Malheureusement petit à petit il a perdu la vue et ces dernières années il devait se faire lire par son frère nos tracts et publications. Malgré son handicap, il est resté fidèle à notre organisation jusqu'à son dernier souffle.

Guy PALLUS : Très bon professionnel, militant de premier plan, il a été le secrétaire de notre syndicat écouté et respecté par tous. Ses prises de paroles étaient suivies et appréciées. Tout au long de sa carrière il a fait honneur à la CGT.

Yvette MANTOVANI : Elle était l'épouse de François Mantovani, ce dernier travaillait chez DASSAULT et a été très impliqué dans la lutte contre la fermeture de cette entreprise. A son décès Yvette a continué son engagement dans notre syndicat, un bel exemple de fidélité à la CGT.

Charles MIMIAGUE : Chaudronnier à St Eloi, militant très engagé, c'était un orateur, un tribun remarquable. Il est devenu et est resté le directeur du centre culturel de l'AERO depuis sa création. Son engagement à la CGT a perduré durant toute sa retraite.

Daniel BERGEAUD : C'est un grand militant qui nous a quittés. Daniel était très instruit, cultivé, toujours de bonne humeur, l'œil rieur et pétillant de malice. IL était très bavard, c'était un bonheur d'échanger avec lui sur les sujets les plus variés. Il a été pendant presque 30 ans membre du conseil d'administration de notre mutuelle. Il y a occupé diverses fonctions jusqu'à en devenir le trésorier général. Elu de nombreuses fois représentant du personnel il a été de tous les combats pour le progrès social et la défense de notre industrie.

Jean LARRIEU : Fraiseur à St Eloi, promu ensuite chef d'équipe. Il était très apprécié pour sa gentillesse et sa disponibilité de tous les instants. Il était un des rares agents de maîtrise partageant nos convictions. Salut Jeannot.

Jean Claude PIGNES : Il travaillait dans la sous-traitance aéro, à sa retraite il s'est retiré dans sa région d'origine les Hautes Pyrénées. Il est demeuré fidèle à notre syndicat jusqu'au bout de sa vie.

Guy PONS : Plus discret que lui, cela n'existe pas ! Ajusteur à St-Eloi il a traversé sa vie professionnelle sans faire de bruit, sans se faire remarquer, il est resté jusqu'à son décès d'une grande fidélité à la CGT.

André SERT : Il a terminé sa carrière contrôleur à St-Eloi il est décédé très âgé et toujours adhérent à la CGT.

Claude JAUZE : Militant très actif, il s'est longtemps occupé de la commission enfance du CE. Il a été souvent en première ligne dans nos grèves et nos manifs. Il a eu le malheur de perdre sa fille puis son épouse, très touché par ces épreuves, il est décédé peu après.

Joseph Joulia : Joseph a été un militant dévoué et fidèle pendant toute sa période d'activité, longtemps délégué il portait la voix des salariés pour leur défense et celle de notre industrie aéronautique. Il était ouvert et faisait confiance aux jeunes, Il animait avec passion les débats dans le syndicat, Il avait aussi compris que le combat contre les discriminations syndicales était une priorité pour la CGT.